



REQUISITIONS, EMPLOIS = MALHONNETETE, TROMPERIE !!!

A DIFFUSER LARGEMENT !!!

Bobigny, le 18 décembre 2009

C'est suite à une réunion avec la DSF (une de plus) que nous avons pris connaissance que le sujet qui devait normalement être discuté était la pandémie, mais également les suppressions d'emploi dans le département.

Sur le sujet initial, la pandémie, qu'il serait plus juste d'appeler "Volontariat/Réquisitions", c'est d'une régression dont il a été question.

AVANT

Rappelons que le dispositif de présence dans les centres de vaccination était de 08h00-15h00 et 15h00-22h00 avec parfois des présences réduites à 05h00. Chaque temps effectué comptait pour une journée de travail.

Concernant la rémunération, le temps de présence entre 19h00 et 22h00 était considéré comme des heures supplémentaires (14,77€ l'heure). Pour le week-end les heures du samedi étaient revalorisées à hauteur de 1,25 et le dimanche à 2,5. Précisons qu'il n'était pas prévu de venir travailler ni avant ni après les vacances effectuées.

APRES

Sur le temps de travail : les nouvelles dispositions prévoient désormais que les heures effectuées entre 19h00 et 22h00 ne sont plus revalorisées. Il n'existe donc ni **de compensation ni de rémunération supplémentaire**. Les agents peuvent donc cumuler leur temps de travail au bureau et dans les centres de vaccination, puisque la durée maximale de travail a été levée !!!

Sur la rémunération et la compensation : là aussi c'est scandaleusement que des reculs sont constatés. Il ne nous sera plus attribué un forfait de 14,77 € de l'heure. Il est abandonné et remplacé par un dispositif des plus biscornus basé sur le montant indiciaire de chaque agent. Soit 6,87 € pour un agent C, 7,36 € pour un B, 8,75 € pour un A, et 10,87 € pour un A+ (*). Ceci est scandaleux car c'est revenir sur des engagements, et de plus discriminatoire, car c'est le même travail qui est fait par chacun et aux mêmes horaires. C'est d'autant plus injuste que certains agents, vérificateurs et cadres notamment, qui sont eux au forfait pour leur temps de travail, et qui s'ils effectuent des vacances dans les centres de vaccination, verront leur temps considéré en heures supplémentaires après 18h00.

Il n'est pas question pour nous de créer la zizanie entre les agents, mais trop c'est trop ! Après la **revalorisation de 900,00 € par mois que les cadres (IP et au dessus)** perçoivent depuis juillet c'est inadmissible.

De plus c'est encore le flou artistique concernant les vacances durant la période des fêtes. En principe il était acquis qu'il n'y aurait pas de centres ouverts, mais maintenant la DSF n'en n'est plus vraiment sûre.

Qui plus est, après un volontariat plus ou moins forcé, **certains chefs de service obligent les agents à venir travailler avant leur vacation !**

Nous l'avons dénoncé au DSF qui devait faire un rappel = **TOUJOURS RIEN DE FAIT.**

Que dire de tout cela ?

Nous UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES de la Seine-Saint Denis, nous ne nous opposons pas à ce qu'il soit fait appel à des volontaires. Mais face à un contexte de plus en plus flou, de plus en plus indécent, de plus en plus discriminatoire, **nous demandons aux agents de ne plus se porter volontaires.** S'ils veulent des pions pour leur petit jeu qu'ils réquisitionnent !

C'en est assez de nous prendre pour des c.... Car en plus nous avons appris (ce que nous savions déjà par ailleurs) que **2569 emplois étaient supprimés à la DGFIP !**

En Seine Saint Denis cela se traduit par 45 emplois supprimés - 25 à l'ex DSF et 22 à l'ex DGCP. A cette heure nous n'avons aucune information de comment cela doit se traduire sur notre département.

De plus, nous y voyons également une totale désinvolture (pour ne pas dire un mépris) car notre cher DSF a décidé de ne faire le **CTPD Emploi que le 12 janvier !** Il n'y a désormais plus de chaises vides, donc les postes et agents peuvent être identifiés. Alors préviendra-t-on les agents le 12 pour qu'ils fassent leur demande de mut' pour le 15 au plus tard ?

De qui se moque-t-on ?

Vous serez appelé(e) à des actions concernant ce CTPD. Il faudra être nombreux(euses) !

Vous serez informé(e)s régulièrement

Amitiés syndicales à tous et bonnes fêtes à vous et à vos proches.

(*) Information non recoupée

DERNIERE MINUTE :

Nous venons de prendre connaissance de la note diffusée par la DSF à tous les agents, prenez-en connaissance et n'hésitez pas à nous contacter !